

COALITION POUR L'ÉQUITÉ FISCALE ENVERS LES PME

Le 26 septembre 2017

L'honorable Bill Morneau
Ministre des Finances
Ministère des Finances du Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Lettre de la *Coalition pour l'équité fiscale envers les PME* au sujet des modifications fiscales proposées

Monsieur le Ministre,

Depuis notre dernière lettre, d'autres associations d'entreprises se sont jointes à la **Coalition pour l'équité fiscale envers les PME**, qui a doublé de taille et en compte maintenant plus de 70. Ensemble, nos organisations représentent des centaines de milliers d'entreprises indépendantes, de professionnels et de contribuables de tous les secteurs économiques et géographiques au pays et qui emploient des millions de Canadiens. Par la présente, nous demandons encore une fois à votre gouvernement de renoncer aux modifications proposées pour procéder plutôt à un examen complet de la politique fiscale canadienne.

Nous avons suivi attentivement les déclarations publiques de votre gouvernement au sujet de ces propositions, et nous sommes très inquiets du fossé creusé entre ses déclarations sur les effets attendus de la réforme, et les analyses qu'en font les praticiens en fiscalité canadiens. À ces égards, des clarifications immédiates s'imposent.

Votre gouvernement s'est dit préoccupé par la croissance du nombre de sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) et a affirmé que les modifications proposées ont pour but, dans un souci d'équité fiscale, d'imposer les propriétaires d'entreprise aux mêmes niveaux que les autres contribuables. Vous avez également laissé entendre que vos propositions ne toucheront pas les propriétaires d'entreprise gagnant moins de 150 000 \$ de revenu.

Or, ces déclarations divergent considérablement des analyses effectuées par les professionnels en fiscalité, et ce, à plusieurs égards :

1. Les propriétaires d'entreprise de tous les niveaux de revenu seront touchés par au moins l'une des trois mesures envisagées dans votre réforme, dont ceux gagnant nettement en deçà de 150 000 \$.
2. Plusieurs – sinon la majorité – des propriétaires d'entreprise se retrouveront au futur avec un fardeau fiscal encore plus lourd.
3. Certaines des modifications proposées assujettiront les propriétaires d'entreprise à des taux d'imposition supérieurs à ceux des autres contribuables gagnant le même niveau de revenu.

Impacts des modifications sur le fractionnement du revenu

Les changements apportés aux règles sur le fractionnement du revenu risquent d'affecter tous les contribuables constitués en société qui ont des membres actionnaires de la famille contribuant à l'entreprise, et ce, quel que soit leur revenu. Dans les faits, les changements proposés pourraient éliminer les avantages du partage des revenus pour les contribuables qui gagnent 50 000 \$ par année, et non pas seulement pour ceux qui touchent plus de 150 000 \$.

Par ailleurs, de nombreux entrepreneurs feront face à de la paperasse et à des coûts supplémentaires pour se conformer aux nouvelles exigences, en raison du « critère du caractère raisonnable » et de l'ambiguïté créée par les nouvelles règles ainsi que de la crainte d'être pénalisés injustement par l'ARC. Nous craignons que votre gouvernement ne soit pas conscient du rôle essentiel et diversifié que jouent, de façon formelle et informelle, les membres de la famille dans la réussite d'une entreprise ni des effets pervers que les nouvelles règles auront sur tous les entrepreneurs, dont ceux de la classe moyenne.

Impacts des modifications sur les règles régissant les placements passifs

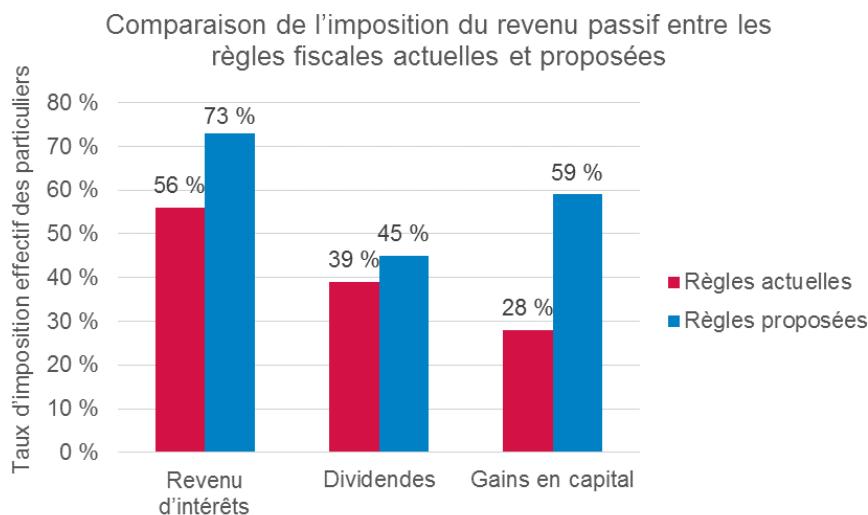
D'entrée de jeu, nous désirons contester l'hypothèse voulant que le report du taux d'imposition des particuliers sur les bénéfices d'une société soit une « mauvaise » pratique fiscale. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les entrepreneurs gardent, par nécessité ou par choix, les revenus d'entreprise dans la société. À cet effet, nous vous soumettons les observations suivantes :

- Dans le régime fiscal actuel de la quasi-totalité des provinces, les bénéfices non répartis sont en fait sous-intégrés. Par conséquent, un entrepreneur paie plus d'impôt sur le revenu d'entreprise gagné dans une société (et distribué au propriétaire sous forme de dividende) comparativement à un particulier ayant gagné le même revenu.
- Souvent, les entreprises disposant d'un financement ont des ententes de crédit qui les obligent à laisser dans la société une portion fixe des bénéfices non répartis ou qui limitent le montant pouvant être distribué aux actionnaires.
- Durant les premières années de démarrage, beaucoup d'entreprises subissent des pertes que les actionnaires ne peuvent utiliser pour réduire leur revenu imposable.
- Certaines entreprises à succès (surtout dans le secteur des hautes technologies) investissent dans des entreprises en démarrage (financement providentiel) en puisant dans leurs bénéfices non répartis. Ce type d'investissement comporte un risque élevé, et si la ponction fiscale est excessive, plusieurs nouvelles entreprises risquent de voir cette importante source de financement se tarir.

Bien que nous reconnaissions qu'il n'y ait pas eu d'avant-projet de loi portant sur les règles sur le revenu passif, les fiscalistes s'entendent pour dire que les propositions actuelles pourraient entraîner, pour un entrepreneur ontarien par exemple, un fardeau fiscal combiné (impôts des sociétés et des particuliers) s'éllevant à 73 % du revenu de placement de sa société, et de 59 % sur les gains en capital réalisés par sa société (à supposer que l'entrepreneur en question soit imposé au taux marginal le plus élevé) (voir la figure à la page suivante). C'est beaucoup plus que ce que paierait un salarié pour un même revenu de placement. Aussi, quel que soit le niveau de revenu, le consensus est le suivant : les

modifications proposées alourdiraient le fardeau fiscal global des propriétaires d'entreprise, ce qui va à l'encontre du principe d'intégration fiscale.

Par ailleurs, votre gouvernement semble affirmer que les entrepreneurs de la classe moyenne n'auront qu'à utiliser d'autres véhicules, comme le REER et le CELI, pour épargner en vue de leur retraite. Or, même si beaucoup y contribuent déjà, bon nombre ont besoin de la flexibilité que procure la conservation du revenu passif dans la société, qui représente une source rapide de liquidités pour l'entreprise elle-même, les règles régissant les REER n'autorisant pas le réinvestissement dans une entreprise. Alors que le gouvernement ferait peut-être des gains à court terme en encourageant les propriétaires à retirer de leur entreprise les sommes vouées à l'investissement, cela pourrait entraîner des conséquences négatives à long terme, certaines entreprises se retrouvant à court de liquidités pour traverser les périodes difficiles ou pour financer des projets de croissance ou d'expansion.



Impacts des modifications fiscales sur les règles régissant les gains en capital et sur les transferts entre générations

Nous comprenons, à la lumière des analyses réalisées par nombre d'experts en fiscalité au pays, que les modifications touchant les gains en capital auraient un effet important sur les transferts d'entreprise d'une génération à l'autre, et ce, encore une fois, sans égard au niveau de revenu. Il est à craindre que des entreprises familiales bien établies devront être vendues à des personnes qui ne sont pas membres de la famille afin de réduire la facture d'impôt à régler lors de la transition, que ce soit au départ à la retraite du propriétaire actuel ou à son décès.

Par exemple, la facture d'impôt associée au transfert entre générations d'une entreprise à la suite du décès du propriétaire fera un bond effectif pouvant aller jusqu'à 70 % par rapport à la situation avant le 18 juillet 2017. Selon la province ou le territoire, le taux d'imposition des gains en capital qui s'appliquait au décès, soit environ 24 à 27 %, sera remplacé par le taux effectif d'imposition sur les dividendes, qui varie entre 40 et 46 %. Cette augmentation de l'impôt exigible s'appliquerait d'ailleurs à

la suite d'un décès survenu avant le 18 juillet 2017, ce qui s'inscrit en faux avec les affirmations voulant qu'aucune des modifications proposées ne soit rétroactive.

Impacts disproportionnés sur les femmes entrepreneurs

Les modifications proposées pourraient aussi limiter les bénéfices que peuvent tirer les femmes de l'entrepreneuriat. En effet, comme les deux tiers des entreprises canadiennes constituées en sociétés appartiennent majoritairement à des hommes, les mesures qui visent à restreindre le partage du revenu avec un conjoint empêcheront probablement un nombre encore plus disproportionné de femmes de profiter des avantages liés à la propriété de l'entreprise. De plus, les chefs d'entreprise ont, certes, l'option de toucher des prestations d'assurance-emploi limitées durant un congé de maternité ou parental, mais les entreprises dirigées par une femme peuvent actuellement se servir du revenu passif placé dans l'entreprise pour poursuivre leurs activités pendant un congé de maternité, ce qui protège le revenu de la propriétaire et de ses employés. Nous sommes persuadés que les changements proposés aux règles d'attribution du revenu et au revenu passif ne réussiraient pas le test d'une analyse comparative entre les sexes.

Monsieur le Ministre, la Coalition vous exhorte ainsi à étudier attentivement les dizaines d'analyses réalisées par des fiscalistes de partout au pays au sujet de vos propositions. Nous savons que quelques articles d'universitaires y sont favorables, mais les experts en fiscalité s'accordent pour dire que ces modifications sont susceptibles de nuire aux entrepreneurs de tous les niveaux de revenu et de les assujettir à un taux d'imposition supérieur à celui des autres contribuables. À titre de référence, nous avons dressé une liste de deux rapports étayant nos propos, et nous serions tout à fait disposés à en fournir d'autres à votre personnel.

Rapport 1 : [Deloitte - Alerte en fiscalité canadienne - Les gains en capital selon les propositions du ministère des Finances sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées](#)

Rapport 2 :- [Brassard Goulet Yargeau - Memoire Morneau revenus passifs](#)

Conclusion et recommandations

En conclusion, nous réitérons que s'il y a des cas d'abus dans le cadre du régime fiscal actuel, nous sommes disposés à collaborer avec le gouvernement fédéral afin de trouver des avenues pour en resserrer les règles. Les propositions mises de l'avant ne sont pas le bon remède et suscitent inutilement de l'incertitude chez les propriétaires d'entreprise.

Bien que nous ayons apprécié le fait que vous avez déclaré publiquement être ouvert à l'idée d'effectuer certains aménagements dans les modifications proposées, nous estimons qu'elles nécessitent **des changements beaucoup plus substantiels**. Voici donc quelques recommandations :

- **Retirer les propositions de modifications actuellement sur la table.**
- **Lancer auprès du milieu des affaires des consultations sérieuses en vue de combler les lacunes des politiques fiscales actuelles sans pénaliser injustement les entreprises indépendantes.**

- Envisager une révision globale du régime fiscal canadien dans une optique d'équité et de simplification pour tous les contribuables, tel que l'avait d'ailleurs recommandé le Comité permanent des finances dans son rapport de décembre 2016.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur le contenu de la présente, n'hésitez pas à joindre les associations sectorielles et groupes soussignés. Nous demeurons fermement résolus à travailler avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Greg Pollock
Président et chef de la direction, Advocis
Association des conseillers en finances du Canada



13 000 membres



Leah Olson
Présidente
Agricultural Manufacturers of Canada




Andy Brooks
Chef de la direction, Alberta Roadbuilders & Heavy Construction Association



1 000 membres



Luc Bélanger
Chef de la direction,
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec




John D. Gamble, CET, P.Eng.
Président et chef de la direction
Association des firmes d'ingénieurs-conseils




Alan Rowell, MFA, DFA-Tax Services Specialist
Directeur, Association of Tax and Accounting Professionals



187 membres



Caroline De Guire, M.Sc.
Écon.
Chef de la direction,
Association québécoise des informaticiennes et informaticiens indépendants



1 500 membres



Jean Thiffault
Président
Association québécoise des pharmaciens propriétaires



Association québécoise des pharmaciens propriétaires



Robert Laing
Chef de la direction,
British Columbia Real Estate
Association



A.Z.

John Reid
Chef de la direction,
Alliance canadienne pour
les technologies avancées




Liz Robertson
Directrice exécutive
Canadian Association of
Farm Advisors



400 membres



Mary Blair
Directrice générale
Association canadienne des
conseillers en management



2 500 membres



Dr. Michael Dennis,
Président,
Association canadienne des
optométristes



4 800 membres



Dr. Emil Lee
Président,
Association canadienne des
radiologistes



Canadian Association of Radiologists
L'Association canadienne des radiologistes

2 182 membres



Kerry Simmons, Q.C.
Présidente,
Association du Barreau
canadien



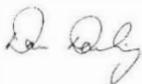
36 000 membres



Terry Kremeniuk
Directeur exécutif
Association canadienne du
bison



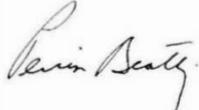
550 membres



Dan Darling
Président,
Canadian Cattlemen's
Association



60 000 membres



Perrin Heatty
Président et chef de la
direction
Chambre de commerce
du Canada



200 000 membres



Michael Atkinson
Président
Association canadienne de
la construction



20 000 membres



Dr. Larry Levin
Président
Association dentaire
canadienne



CANADIAN DENTAL ASSOCIATION
ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

Ron Bennett
Président,
Fédération canadienne de
l'agriculture



200 000 membres

Dan Kelly
Président et chef de la
direction,
Fédération canadienne de
l'entreprise indépendante



109 000 membres

Lorraine McLachlan
Présidente et chef de la
direction, Canadian
Franchise Association



Canadian Franchise
Association™

750 membres corporatifs
représentant plus de 40 000
franchisés

Kevin Lee
Chef de la direction,
Association canadienne des
constructeurs d'habitations



8 300 membres

Alvin Keenan,
Président
Conseil canadien de
l'horticulture



27 500 membres

Keith Costello, BADM, MBA
Strategy
Président et chef de la
direction
Institut canadien de
planification financière



8 000 membres

Ralph Suppa, CAE
Président et directeur
général,
L'Institut canadien de
plomberie et de chauffage



260 membres

Edward Whalen, P.Eng.
Président et chef de la
direction,
Institut canadien de la
construction en acier



CANADIAN INSTITUTE OF STEEL CONSTRUCTION
INSTITUT CANADIEN DE LA CONSTRUCTION EN ACIER

Christopher White
Président et chef de la
direction,
Conseil des viandes du
Canada



CANADIAN MEAT COUNCIL
CONSEIL DES VIANDES DU CANADA
52 membres réguliers and
over 92 membres associés

Dr. Laurent Marcoux
Président
Association médicale
canadienne



85 943 membres

Samantha Gale
Directrice exécutive,
Association des courtiers
hypothécaires du Canada



5 000 membres

Perry Eisenschmid
Chef de la direction,
Association des
pharmacien du Canada





John Ross
Directeur exécutif,
Conseil canadien du porc



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

7 000 producteurs



Ron Lemaire
Président,
Association canadienne de
la distribution de fruits et
légumes



CANADIAN PRODUCE
MARKETING ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DE LA
DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES



Gary Simonsen
Chef de la direction,
Association canadienne de
l'immeuble



122 000 courtiers
immobiliers



Bob Brunet, CAE, BComm
Directeur exécutif,
Association canadienne des
entrepreneurs en
couverture



400 membres



Aaron Wudrick, Federal
Directeur,
Fédération canadienne des
contribuables



123 000 supporteurs



Dr. Troye McPherson
Président,
Association canadienne des
médecins vétérinaires



6 665 membres



Kevin Wong, CAF., MBA
Directeur exécutif,
Canadian Water Quality
Coalition



208 membres



Sean Hu
Directeur exécutif,
Chinese Business Chamber
of Canada



1 300 membres



James Swan, MD, FRCPC
Coalition of Ontario
Doctors



2 450 membres



Guy Legault
Président,
Conference for Advanced
Life Underwriting



670 membres



Léopold Turgeon
Président - directeur
général
Conseil québécois du
commerce de détail



5 800 membres



Bill Brushett
Président et chef de la
direction,
Family Enterprise Xchange



Fédération des chambres de commerce du Québec



Sandra Kegie
Directrice exécutive,
Fédération des couriers en fonds mutuels

Federation of Mutual Fund Dealers
Fédération des couriers en fonds mutuels

Jaye Hooper
Président du conseil d'administration,
Fédération des associations du barreau de l'Ontario



8 500 membres

Mark Brock
Président du conseil d'administration,
Grain Farmers of Ontario



28 000 membres

Jeff Nielsen
Président,
Les Producteurs de grains du Canada



50 000 members

Iain J.S. Black
Président et chef de la direction
Greater Vancouver Board of Trade



5 200 members

Warren Heeley
Président
Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada



3 500 membres

Nancy Allan
Directrice exécutive
Courtiers indépendants en sécurité financière du Canada



Jeff Wachman
Président
Institute of Advanced Financial Planners



Richard McKeagan
Chef de la direction,
Association des entrepreneurs en mécanique du Canada



900 membres

Terrance Oakey
Président,
Merit Canada



3 500 membres

Dr. Cora Pettipas
Présidente,
Association nationale du marché dispensé



400 members

Mark Prieditis, MD, FRCPC
Président,
Association des
radiologistes de l'Ontario



Keith Currie
Président,
Ontario Federation of
Agriculture



Ontario Federation of Agriculture
37 000 membres

Dr. Shawn Whatley
Président,
Ontario Medical Association



43 493 membres

Ellore Cardarelli
Président,
Ontario Real Estate
Association



Ontario Real Estate
Association

Tony Elenis
Président et chef de la
direction,
Ontario Restaurant Hotel
and Motel Association



11 000 membres

Doug Bedard. Président du
conseil d'administration

Georgina Blanas, Directrice
exécutive
Private Capital Markets
Association of Canada



500 membres

Sean Reid
Vice-président
Progressive Contractors
Association of Canada



180 membres

Grace Sammut
Directrice exécutive,
Resorts of Ontario

Resorts of Ontario

Shanna Munro
Présidente et chef de la
direction
Restaurants Canada



The voice of foodservice | La voix des services alimentaires
30 000 membres

Diane J. Brisebois
Présidente et chef de la
direction
Conseil canadien du
commerce de détail



45 000 membres

Shane Jahnke
Saskatchewan Stock
Growers Association



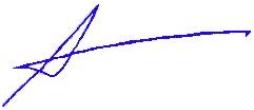
SASKATCHEWAN
STOCK GROWERS
Association

600 membres

Levi Wood
Président, Western
Canadian Wheat Growers
Association



Western Canadian
Wheat Growers



John Schmeiser
Chef de la direction
Western Equipment Dealers
Association



800 membres

CC : Tous les députés